



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil le 1^{er} octobre 2025 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 6 424 771 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, terrain desservant la propriété située au 29, rue des Sittelles. Le demandeur a fait une demande de dérogation mineure (Règlement numéro 595-2007) numéro 2025-046 afin de réduire la marge de recul avant secondaire et la marge de recule arrière du bâtiment complémentaire projeté.

Règlement de zonage	Normes	Projet	Dérogation demandée
590-2007	Marge de recul avant secondaire minimale 3 m	0.14 m	2.86 m
590-2007	Marge de recul arrière minimale 1 m pour un mur sans ouverture	0.98 m	0.02 m

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 16 septembre 2025.

Stéphanie Gaudreau,
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, le 16 septembre 2025, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 16 septembre 2025.

Stéphanie Gaudreau,
Directrice générale

S'unir pour réussir!